



Aude Grezka

*LDI — Université Paris 13
Sorbonne Paris Cité & CNRS*

Classes et relations sémantiques : l'exemple du verbe *regarder*

Abstract

The subject of this study is to broach the problems associated with polysemy and its treatment on the example of the verb *regarder*. The traditional lexicographical approach to the polysemy of the verb *regarder* consists mainly of listing synonyms. A huge disparity emerges among the proposed synonyms. We show here the importance of semantic classes to solve the problems of polysemy and thus treat various uses of the verb *regarder*. A sufficiently precise description can predict the link between semantics and syntax. The use of “controlled semantics” by the facts of language reflects many correlations among configurational, combinatorial and syntactic features of the verbs and their semantic characteristics.

Keywords

Polysemy, verb *regarder*, semantic class, controlled semantics, synonym, syntax

1. Introduction

Par verbes de *perception*, nous entendons des verbes qui expriment les différents processus biologiques dont l'être humain dispose pour prendre connaissance de la réalité extra-linguistique. Chaque processus est le récepteur d'une modalité de sensation (lumières, couleurs, formes, sons, etc.). L'être humain possède cinq modalités pour comprendre le monde qui l'entoure : la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût¹, auxquelles correspondent différents types d'appareils

¹ On considère usuellement que nous sommes munis de cinq sources de données : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher (ou tact). Pour éviter tout débat scientifique, nous ne parlons ici que des cinq sens traditionnels de la perception. Les chercheurs actuels ont en effet largement dépassé la théorie des cinq sens d'Aristote.

récepteurs. Linguistiquement, à chacun des cinq sens correspond au moins un, voire plusieurs verbes. Il s'agit notamment de verbes comme *discerner*, *entendre*, *palper*, *hummer*, *sentir*, *goûter*, *entrevoir*, *voir*, etc. Parmi ceux-ci, il faut distinguer ceux qui ont une signification générale (p.ex. *voir* et *regarder* sont deux verbes prototypiques du sens de la vue), de ceux qui ont une signification plus nuancée (p.ex. *apercevoir*, *entrevoir*). Une autre opposition apparaît également au niveau de l'aspect intentionnel ou non de la perception, c'est-à-dire de l'attitude active ou passive du sujet. La perception non intentionnelle est définie comme un acte passif, permettant simplement de constater la présence de quelque chose. Elle est signifiée par les verbes prototypiques *voir*, *entendre* et *sentir*. Lorsqu'il s'agit de la perception intentionnelle, les verbes la désignant impliquent un acte conscient et volontaire. Les verbes prototypiques sont *regarder*, *écouter*, *sentir*, *goûter* et *toucher*. Enfin, plus généralement, les verbes de *perception* admettent une extension sémantique. Ils peuvent, en plus de leur référence à un processus physiologique, désigner une activité cognitive ou un comportement psychologique. Il existe en effet un lien avéré entre les perceptions physiques et le monde intellectuel et affectif².

Les trois points présentés illustrent le haut degré de polysémie des verbes relatifs à la perception, soit sur le plan perceptif proprement dit, soit par rapport à d'autres champs sémantiques. Ces verbes peuvent prendre différents sens selon les contextes dans lesquels ils apparaissent. Leur polysémie tient à plusieurs facteurs. Ces verbes sont non seulement très courants, mais ils sont aussi très importants dans le langage, en raison des phénomènes perceptifs qu'ils expriment. Si l'on se limite au simple problème de polysémie des verbes de *perception visuelle*, on constate que le français dispose d'un nombre important de verbes et de locutions verbales. Les verbes *voir* et *regarder* sont considérés dans la littérature comme les verbes fondamentaux et prototypiques de la perception visuelle. Si ces verbes dénotent un même type de perception sensorielle, ils n'ont pourtant pas les mêmes propriétés linguistiques. Nous allons donc dans cet article aborder les problèmes liés à la polysémie et à son traitement à travers l'exemple du verbe *regarder*. En effet, contrairement à *voir*, ce verbe a été peu étudié. L'approche lexicographique traditionnelle de la polysémie de *regarder* consiste principalement à lui associer des synonymes. Il en ressort une très grande disparité entre les synonymes proposés. Notre approche de la polysémie est plus rigoureuse. Nous montrons ici l'intérêt des sous-classes sémantiques pour résoudre les problèmes de polysémie et traiter ainsi les différents emplois de *regarder*. L'étude se divise en trois temps. Dans un premier temps, nous présentons les différents emplois du verbe *regarder*, ainsi que leurs sous-classes sémantiques d'appartenance. Dans un deuxième temps, nous justifions les outils linguistiques utilisés pour la classification de ces verbes, en

² Ainsi, à côté de *Léa a vu un oiseau* on peut avoir *Léa voit le problème*, où le verbe *voir* n'est plus relié aux organes de la vue mais acquiert un sens proche de *comprendre*.

revenant sur la définition de certaines relations lexicales. Enfin, nous montrons que les données linguistiques sont essentielles pour établir les relations lexicales.

2. Les emplois du verbe *regarder*

Si les verbes *voir* et *regarder* dénotent un même type de perception sensorielle, ils n'ont cependant pas les mêmes propriétés linguistiques. Ce qui les différencie, c'est l'intentionnalité ou non du sujet, c'est-à-dire son attitude passive ou active par rapport au procès. L'opposition entre les deux verbes est systématiquement relevée. Alors que l'on est maître de ce que l'on regarde, il est difficile de dire que l'on est maître de ce que l'on voit³ :

<i>Je vois les gens passer dans la rue</i>	(perception passive)
<i>Je suis en train de regarder la télé</i>	(perception active)

La faculté visuelle est la plus importante des cinq. Néanmoins, le verbe *regarder* n'embrasse pas la même étendue sémantique que le verbe *voir*. La liste des différentes significations rattachées aux deux verbes montre que les verbes exprimant généralement une perception passive sont susceptibles d'une plus grande variété sémantique que ceux exprimant une perception active. Du point de vue syntaxique, *regarder* est également beaucoup moins productif, il apparaît dans un nombre bien plus limité de constructions que *voir*. On relève 11 emplois du verbe *regarder*, illustrés par les exemples suivants :

<i>Léa regarde le paysage</i>	(<i>regarder</i> ₁)
<i>Léa regarda sa montre. Il était déjà midi</i>	(<i>regarder</i> ₂)
<i>Léa a regardé le match de foot</i>	(<i>regarder</i> ₃)
<i>Léa regarde depuis une semaine les petites annonces</i>	(<i>regarder</i> ₄)
<i>As-tu regardé dans ton sac ? Tes clefs sont peut-être dedans</i>	(<i>regarder</i> ₅)
<i>Le détective regarda par le trou de la serrure les deux individus</i>	(<i>regarder</i> ₆)
<i>Le mécanicien a regardé le moteur. Il n'y a rien d'anormal</i>	(<i>regarder</i> ₇)
<i>Léa regarda sa vie. Les années étaient passées trop vite</i>	(<i>regarder</i> ₈)

³ Un certain nombre d'emplois de *voir* ne partage pas cette propriété : *Le professeur a vu et corrigé ton texte ; Le mécanicien a vu ta voiture, mais il n'a rien trouvé*. La perception est ici active. Alors qu'il est possible avec *voir* de passer d'une lecture « passive » à une lecture « active », l'inverse n'est pas vrai pour le verbe *regarder*. Les emplois perceptifs de *regarder* ne peuvent qu'exprimer une perception intentionnelle.

<i>Léa a regardé Luc dédaigneusement</i>	(<i>regarder</i> ₉)
<i>Cette affaire te regarde</i>	(<i>regarder</i> ₁₀)
<i>La maison regarde la mer</i>	(<i>regarder</i> ₁₁)

Les divers sens de *regarder* sont des emplois en rapport avec la perception visuelle (*regarder*₁, *regarder*₂, *regarder*₃, *regarder*₄, *regarder*₅, *regarder*₆, *regarder*₇) et des emplois sans lien direct avec la perception visuelle (*regarder*₈, *regarder*₉, *regarder*₁₀, *regarder*₁₁). Parmi les sept emplois de *regarder* relatifs à la perception visuelle, seul l'emploi *regarder*₁ est en relation directe avec le sens de la vue. Les autres emplois sont sémantiquement rattachés à la perception visuelle mais ils ont une composante sémantique supplémentaire. Ces sept emplois appartiennent respectivement aux sous-classes sémantiques : *CR de perception visuelle active* (*regarder*₁, *admirer*, *contempler*...), *indication* (*regarder*₂, *consulter*...), *spectacle* (*regarder*₃, *assister à*, *suivre*...), *lecture* (*regarder*₄, *lire*, *parcourir*...), *recherche* (*regarder*₅, *chercher*, *fouiller*...), *surveillance visuelle* (*regarder*₆, *surveiller*, *épier*...) et *examen visuel* (*regarder*₇, *examiner*, *étudier*...). Ces sept sous-classes sont incluses dans la classe des verbes de *vision active*. La sous-classe *CR de perception visuelle active* est la seule qui soit étroitement liée au sens de la vue.

3. Les relations sémantiques

Les sept sous-classes sémantiques appartiennent à la classe des verbes de *vision active* : le procès est intentionnel et implique le sens de la vue. Malgré les caractéristiques communes à ces sous-classes, chacune d'elles peut être identifiée à l'aide de propriétés spécifiques. La nature sémantique propre à chacune des sous-classes explique leurs particularités syntaxiques. Pour analyser les propriétés linguistiques des sept sous-classes sémantiques, il faut montrer comment les sous-classes s'articulent entre elles. Il y a essentiellement trois modes d'articulation : l'articulation interne de la sous-classe *CR de perception visuelle active*, l'articulation entre les sept sous-classes sémantiques et l'articulation interne de la classe *vision active*.

3.1. Articulation interne de la sous-classe CR de perception visuelle active

L'articulation interne de la sous-classe *CR de perception visuelle active* fait appel à la notion de « troponymie », empruntée à WordNet (Fellbaum, 1990, 1998 ; Miller, 1990). Nous présentons brièvement la notion puis nous montrons comment la hiérarchisation verbale de la troponymie se prête à la sous-classe *CR de perception visuelle active*.

3.1.1. Troponymie

WordNet est une base de données lexicales qui décrit les acceptions de lexèmes en les regroupant au sein de synsets, c'est-à-dire d'ensembles de synonymes interchangeables dans certains contextes. La base de données est divisée en quatre sous-classes qui correspondent aux verbes, noms, adjectifs et adverbes. WordNet fournit, par ailleurs, une description du sens au moyen d'un ensemble de relations lexicales fondamentales, de nature paradigmatique, qui s'établissent entre les synsets : synonymie, hyperonymie, troponymie, méronymie, antonymie, etc. Une hiérarchie des verbes par champ sémantique a été établie, divisée en trois grandes classes : les verbes d'*état*, d'*action* et d'*événement*. Les verbes sont divisés en plusieurs sous-classes distinctes en fonction de leur signification globale, regroupant des verbes de *mouvement*, *perception*, *contact*, *communication*, etc. La relation utilisée dans WordNet pour catégoriser les verbes est la « troponymie ». Elle peut être exprimée par la phrase :

V_x est un troponyme de V_y si V_x est un V_y d'une certaine manière.

Soit V_y un verbe général et V_x un verbe troponymique : V_x contient ou lexicalise la composante sémantique de V_y dans ses sens.

La relation entre le verbe général (*i.e.* hyper-verbe) et les verbes troponymiques est une relation de modification par la manière (*move / amble*), la cause (*slide / pull*), la vitesse (*walk / run*), l'intensité de l'action (*drowse / sleep*)... Ainsi, *marcher*, c'est se déplacer d'une certaine manière, on peut se mouvoir plus rapidement (*courir*), dans plusieurs directions (*avancer, reculer, monter...*), dans les airs, dans l'eau (*nager*). La marche peut également s'effectuer de plusieurs façons, sans compter les nuances aspectuelles : *marcher / se mettre en marche, boiter / boitiller*... WordNet laisse la composante sémantique reliant un verbe à son troponyme sous-spécifiée. Des verbes ayant un même verbe général forment ainsi une classe. Il peut arriver qu'un verbe général soit lui-même membre d'un autre verbe général et donc intégré un autre domaine sémantique, c'est-à-dire une autre classe sémantique. Enfin, la troponymie inclut la coexistence temporelle, c'est-à-dire : « V_x est un troponyme d'un verbe plus général V_y si V_x suppose implicitement V_y et les actions de V_x et V_y se déroulent en même temps ». Par exemple, *crier* est un troponyme de *parler* parce que *je crie* suppose aussi que *je parle* : ils sont nécessairement coexistants du point de vue temporel.

3.1.2. La troponymie dans la sous-classe CR de perception visuelle active

La relation troponymique se retrouve dans la sous-classe CR de perception visuelle active. Cette sous-classe regroupe de nombreux verbes, plus ou moins

usités⁴. Les verbes sont stylistiquement marqués, i.e. majoritairement familiers ou argotiques⁵. Il est difficile de parler d'une véritable synonymie au sein de la sous-classe *CR de perception visuelle active* puisque chacun de ces verbes a une spécificité sémantique (et un registre de langue différent). *Regarder₁* peut être considéré comme le verbe général, et neutre, de la sous-classe sémantique : il subsume les autres verbes, c'est-à-dire les troponymes de la sous-classe. Ces sont des variantes sémantiques du verbe *regarder₁* (fig. 1). Les différences sémantiques entre les verbes sont souvent difficiles à décrire.

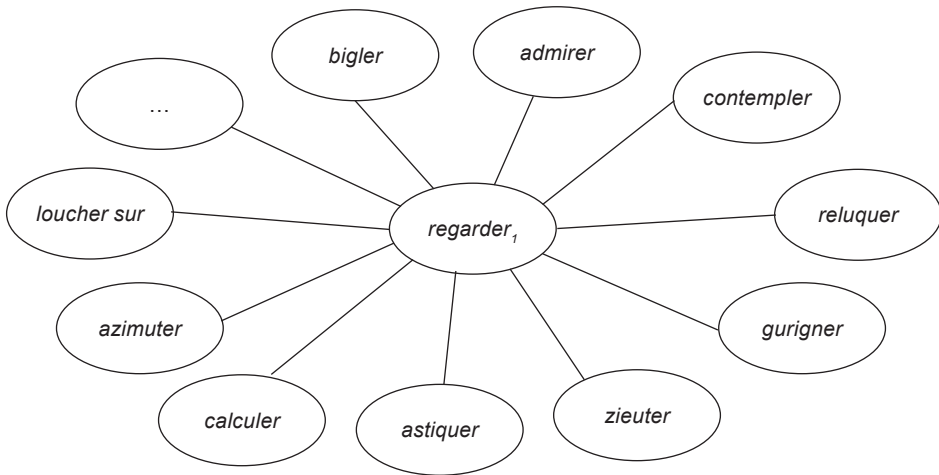


Figure 1. Variantes sémantiques du verbe *regarder₁*

Ainsi, parmi les verbes de la sous-classe *CR de perception visuelle active*, on constate que l'un d'entre eux, *regarder₁*, sans former une sous-classe, a un statut hiérarchique particulier. C'est un verbe général de la sous-classe. *Regarder₁* est à l'intersection des autres verbes de la sous-classe. Les verbes *loucher sur*, *bigler*, *contempler*... gravitent autour de *regarder₁*. Cette relation sémantique explique les nombreuses similitudes sémantiques et syntaxiques entre les verbes et de ce fait leur rattachement à une même sous-classe : ces verbes ont un sème commun, celui de la perception visuelle active. Les quasi-équivalents stylistiques, plus ou moins neutres, du verbe *regarder₁* ne sont pas mentionnés dans la plupart des dictionnaires. Par exemple, dans certains dictionnaires *contempler* ne figure pas comme synonyme, au sens strict, de *regarder₁*. Sémantiquement, un verbe comme *contem-*

⁴ Entre autres *regarder₁*, *admirer*, *astiquer* (arg.), *azimuter* (arg.), *becquer* (arg.), *bigler* (arg.), *calculer* (arg.), *contempler*, *dévisager*, *envisager* (vx), *fixer*, *frimer* (arg.), *guigner*, *lorgner*, *loucher sur* (fam.), *mater* (arg.), *matouser* (arg.), *mirer* (vx), *piger* (pop.), *reluquer* (pop.), *toiser* (vx), *tuiler* (vx), *viser*, *zyeuter* (fam.), etc.

⁵ Ces verbes ont été relevés compte tenu des données lexicographiques et des observations faites à partir de corpus.

pler est pourtant lié à la notion de perception visuelle. Les relations entre le verbe *regarder₁* et les autres verbes de la sous-classe s'établissent souvent à l'aide d'adverbes ou de locutions adverbiales. Les adverbes permettent ce rapprochement sémantique. Le verbe *regarder₁* admet ainsi de nombreuses expressions qualifiant la manière de regarder (*avec attention, discrètement, à la dérobée...*); pour les autres verbes de la sous-classe, cette caractérisation sémantique est déjà incorporée dans le verbe (*Elle admirait le tableau → Elle regardait avec admiration le tableau*). On peut *regarder à la dérobée* comme *regarder avec convoitise*. De nombreux verbes permettent de traduire ces nuances. Ces verbes ont les mêmes propriétés linguistiques que *regarder₁*, puisqu'ils évoquent simplement la forme particulière que revêt l'accomplissement de l'action. Pour chaque adverbe employé avec *regarder₁*, il est possible de proposer un ou plusieurs synonymes verbaux, à l'aide des verbes troponymiques : $V_{\text{troponymique}} = V_{\text{général}} + \text{ADV}$. On trouve deux cas de figure : d'une part, les $V_{\text{troponymiques}}$ et ADV morphologiquement reliés (a), d'autre part, les $V_{\text{troponymiques}}$ et ADV sans lien morphologique (b). Ainsi :

(a) *Léa regardait avec admiration la mer → Léa admirait la mer*

(b) *Léa regardait avec admiration la mer → Léa contemplait la mer*

Les verbes de la sous-classe *CR de perception visuelle active* peuvent donc se prêter à la hiérarchisation verbale de la troponymie. Les verbes *admirer, guigner, toiser...* sont les troponymes de *regarder₁*, puisqu'ils désignent le fait de *regarder* d'une certaine manière. La relation entre le verbe général *regarder₁* et les verbes troponymiques est une relation de « modification par la manière ».

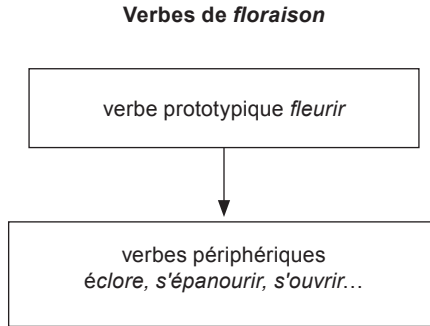
3.2. Articulation entre les sept sous-classes sémantiques

L'articulation entre les sept sous-classes sémantiques fait appel aux notions de « verbe prototypique » et de « verbe périphérique ». Nous présentons brièvement les deux notions puis nous montrons comment elles s'intègrent aux sous-classes sémantiques.

3.2.1. Verbe prototypique et verbe périphérique

Dans une sous-classe sémantique, nous distinguons le verbe prototypique des verbes périphériques. Un verbe prototypique est le verbe le plus caractéristique de la sous-classe. En principe, il devient l'éponyme de la sous-classe (le verbe est, en général, nominalisé). Ce verbe correspond au verbe le plus générique ou celui qui exprime au mieux l'idée sémantique de la sous-classe. Les verbes périphériques sont des variantes sémantiques du verbe prototypique. Ils ont la plupart des pro-

priétés linguistiques du verbe prototypique. Ainsi, dans la sous-classe *floraison*, on trouve le verbe prototypique *fleurir* et les verbes périphériques *éclore*, *s'épanouir*, *s'ouvrir*, etc. :



En général, un verbe prototypique peut lui-même appartenir à un autre verbe prototypique et donc intégrer une autre sous-classe sémantique. Ainsi, le verbe *fleurir* peut également appartenir à la sous-classe *prospérité* (*À cette époque les arts fleurissaient*). Le verbe n'est alors plus prototypique de la sous-classe mais périphérique, tout comme *briller*, *se développer*, *s'étendre*, *marcher*, *réussir*, *faire florès*, etc. Le verbe *prosperer* est par contre le plus représentatif de la sous-classe. Le verbe *fleurir* est employé ici de manière figurée, ce qui justifie sa position seconde en verbe périphérique.

3.2.2. Verbe prototypique / périphérique au sein des sept sous-classes

Cette articulation sémantique se retrouve au sein des sept sous-classes sémantiques. Elles s'articulent autour d'une forme polysémique *regarder* qui implique le fait de faire en sorte de voir, de s'appliquer à voir quelque chose. On peut représenter la relation sémantique entre les sept sous-classes par la figure 2.

La forme *regarder* subsume les sous-classes sémantiques⁶. Elle se répartit dans celles-ci : la forme a ainsi sept emplois. Un de ces emplois (*regarder*₁) est général et prototypique d'une sous-classe, *CR de perception visuelle active*. En revanche, les six autres emplois de *regarder* ne sont pas prototypiques des différentes sous-classes auxquelles ils sont rattachés mais périphériques. La sous-classe *lecture* a ainsi pour verbe prototypique *lire*, la sous-classe *examen visuel*, le verbe *examiner*... Nous avons donc un glissement de sens de la forme polysémique *regarder* qui peut

⁶ Dans le cas de la sous-classe *spectacle*, nous avons du choisir un autre substantif éponyme que le verbe prototypique de la sous-classe. Le verbe *assister à* ne peut être nominalisé dans ce sens. Le substantif *spectacle* semble être le mot vedette le plus approprié, qui exprime le mieux l'idée sémantique de la sous-classe.

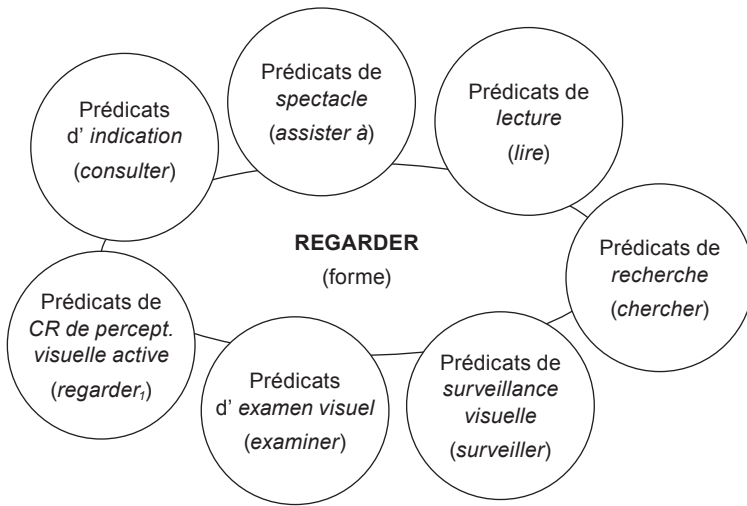


Figure 2. Relation sémantique entre les sept sous-classes du verbe *regarder*

passer d'un emploi prototypique à un emploi périphérique. Les verbes de ces sept sous-classes partagent un même noyau de sens commun, appelé « invariant », qui implique une perception visuelle de type active et sur lequel viennent se greffer des variations mineures. Ces variations portent sur la manière de regarder ou sur le but de l'action. Les emplois périphériques de *regarder* ainsi que les verbes rattachés aux sous-classes *indication*, *spectacle*, *lecture*, *recherche*, *surveillance visuelle* et *examen visuel* correspondent à des modalités de la forme polysémique *regarder*, une sorte d'extension du sens puisqu'il s'agit toujours de perception visuelle active, mais une valeur supplémentaire est ajoutée au sens de base. Le sujet regarde dans un but précis, généralement pour savoir, vérifier quelque chose ou examiner. Des verbes comme *examiner*, *lire*, *suivre*... bien que non définis explicitement par les dictionnaires comme des verbes de *perception visuelle* peuvent néanmoins fonctionner de la même manière, selon les données de notre corpus. Ainsi, *lire* n'est pas cité par les dictionnaires comme étant un synonyme de *regarder*, puisqu'il ne relève pas de façon directe de la perception visuelle. Mais il paraît possible de l'inclure dans le champ lexico-sémantique de la perception visuelle, compte tenu de la possibilité de substitution avec le verbe *regarder*.

3.3. Articulation dans la classe *vision active*

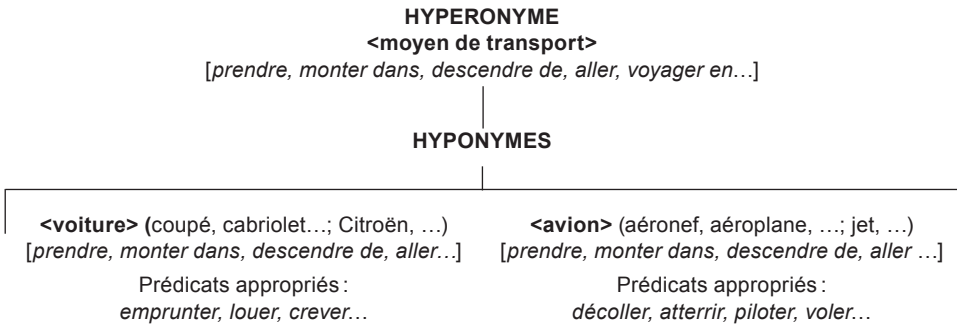
L'articulation au sein de la classe *vision active* est particulière puisqu'elle met en jeu une relation hyperonymie / hyponymie entre les sous-classes. Dans un pre-

mier temps, nous revenons brièvement sur les notions traditionnelles d'« hyperonymie » et d'« hyponymie », à travers la hiérarchisation des arguments élémentaires. Dans un deuxième temps, nous montrons que la hiérarchisation lexicale hyperonyme / hyponyme concerne également les verbes prédicatifs, entre autres ceux de la classe *vision active*.

3.3.1. Hiérarchisation des arguments élémentaires : hyperonyme / hyponyme

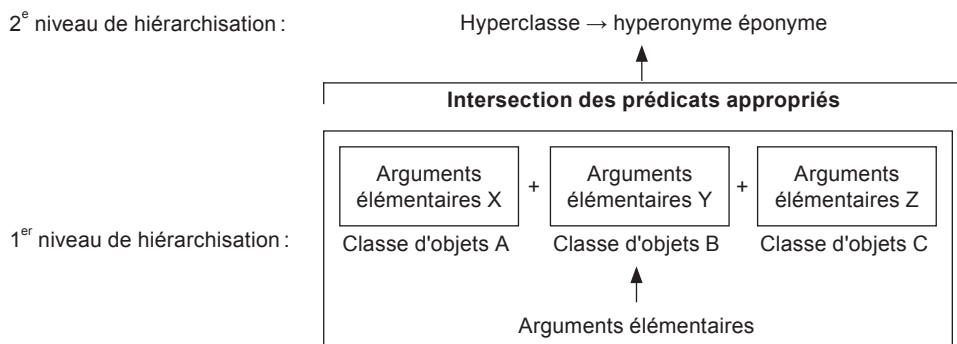
Les notions d'hyperonymie et d'hyponymie (Mortureux, Petiot, 1990) sont un point essentiel des relations sémantiques. L'hyponymie est la relation hiérarchique entre un terme sous-ordonné que l'on nomme l'hyponyme et un terme qui lui est superordonné, l'hyperonyme. Le signifié de l'hyponyme est (plus) spécifique alors que celui de l'hyperonyme inclut plusieurs autres sens. La relation hyperonymie / hyponymie a donné lieu à de nombreux réseaux lexicaux de type hiérarchique, entre autres celui de WordNet (cf. les travaux de Quillian, 1968 ; Rastier, 1987 ; Desclés, 1985, 1987). Les relations d'hyponyme à hyperonyme occupent une place importante dans ce système et permettent de développer une structure sémantique hiérarchisée pour les noms. À partir de 25 classes posées comme primitives, les substantifs sont répartis dans autant de sous-classes qu'il est nécessaire (p.ex. : organisme > végétal > fleur > rose). L'approche est cependant essentiellement lexicale, elle est dissociée de la syntaxe. Les réseaux lexicaux fonctionnent généralement à partir d'un système logique conçu a priori ou à partir d'une classification extra-linguistique du monde, sans tenir compte des faits de langue. Ici, dans le cadre du modèle des classes d'objets (Gross, 1994, 1995 ; Le Pesant et Mathieu-Colas, 1998), la hiérarchisation des classes est associée à des propriétés linguistiques. Il en résulte une vision différente de l'hyperonymie / hyponymie. La hiérarchisation des unités lexicales repose en premier lieu sur la séparation des unités lexicales selon qu'il s'agit d'arguments élémentaires ou de prédicats. Cette hiérarchisation est syntactico-sémantique. Elle ne consiste pas à dresser une arborescence, dans laquelle toute unité lexicale a une place déterminée à partir d'un niveau donné de l'arborescence, comme dans WordNet. Il s'agit surtout d'élaborer un réseau de relations qui justifient les phénomènes d'héritages multiples en rapport notamment avec des phénomènes de reprise (Le Pesant, 1998 : 115—124). Les hyponymes ne sont pas simplement subordonnés à un seul hyperonyme. Ainsi les noms de boisson, à côté de leurs opérateurs spécifiques (*boire, siroter...*), peuvent hériter simultanément des prédicats appropriés à l'ensemble des aliments (*prendre, avaler...*) et de ceux relatifs aux liquides (*couler, renverser...*). Il s'ensuit que l'ensemble des noms de boisson est inclu dans l'ensemble des noms d'aliment et dans l'ensemble des noms de liquide. Les noms d'aliment et de liquide sont donc des hyperonymes de tous les noms de boisson. L'inclusion des classes est faite à partir de facteurs linguistiques. La combinatoire des arguments avec les prédicats explique

l'appartenance des arguments à des classes et des hyperclasses. Le niveau le plus bas de la hiérarchisation est celui des classes d'objets. Les éléments d'une même classe d'objets sont caractérisés par l'intersection de leurs prédicats appropriés. Les classes d'arguments se définissent par leur relation avec les prédicats qui leur sont spécifiques. Le terme le plus prototypique de la classe permet de la dénommer. Il a la particularité de fonctionner comme un hyperonyme des autres termes. L'hyperonyme <voiture> fait allusion au même référent⁷. Les noms communs de <voiture>, comme *coupé, cabriolet, limousine...* ainsi que les noms propres de <voiture>, comme *Citroën, Mercedes, Renault...*, partagent les prédicats appropriés *monter dans, emprunter, louer...* L'hyponyme signifie le nom subordonné et l'hyperonyme le nom superordonné. Le niveau supérieur comprend des hyperclasses constituées de plusieurs classes d'objets. Elles sont associées respectivement à des hyperonymes éponymes et sont définies par l'intersection des intersections de prédicats relatives à chacune des classes qu'elles comportent. Ainsi, l'hyperclasse qui regroupe les noms communs et les noms propres des classes comme <voiture>, <avion> est associée à l'hyperonyme <moyen de transport>. Elle a comme prédicats appropriés *prendre, monter, descendre, voyager en...* Les verbes de l'hyperonyme <moyen de transport> caractérisent les hyponymes :



Par héritage, il y a transmission des verbes de l'hyperonyme à tous les hyponymes, c'est-à-dire ici <voiture> et <avion>. Ainsi, ce qui permet de définir linguistiquement un *jet* comme *moyen de transport*, c'est qu'on puisse le prendre, y monter... Par contre, ce qui le caractérise comme *avion*, c'est qu'il puisse décoller, atterrir... La propriété de reprise par anaphore infidèle est un critère essentiel de reconnaissance des hyperonymes pour les classes d'objets (Kleiber, 1994). Nous pouvons représenter la hiérarchisation des unités lexicales de la manière suivante :

⁷ L'hyperonyme d'une classe, définie à partir des prédicats appropriés, n'est pas en dehors de la classe. Il appartient à la classe. Par exemple, l'hyperonyme de la classe d'objets *rose, tulipe, fleur, pensée...*, c'est *fleur*. Il ne faut pas confondre l'hyperonyme d'une classe avec l'hyperonyme de la classe superordonnée.

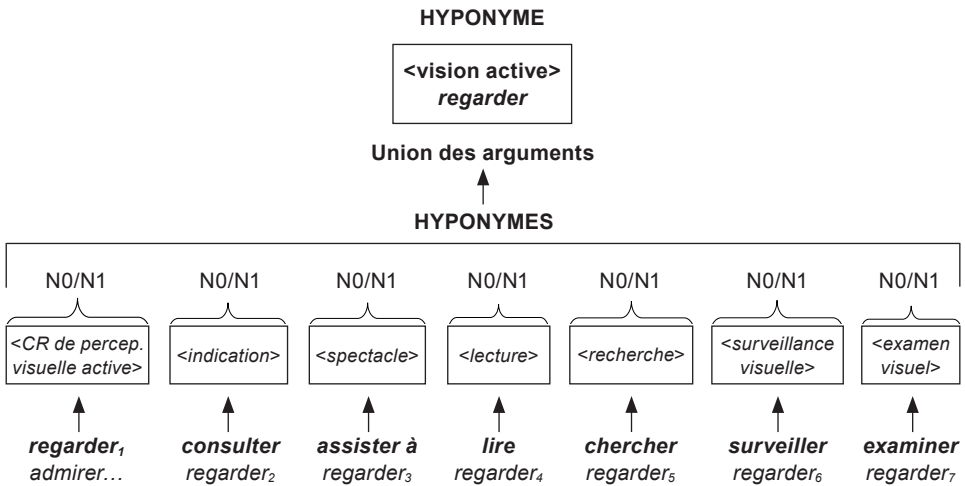


3.3.2. Hiérarchisation des prédicats verbaux

La hiérarchisation lexicale concerne également les prédicats verbaux. L'étude de la hiérarchisation des arguments élémentaires permet de comprendre celle des prédicats, bien que cette dernière fonctionne différemment. La hiérarchisation des prédicats est différente de celle des arguments élémentaires dans la mesure où : (i) les prédicats sont caractérisés principalement par des domaines d'arguments, (ii) la définition des hyperclasses est fondée sur un principe d'union et non d'intersection. L'hyperonyme d'une hyperclasse doit être un prédicat dont le domaine d'arguments équivaut à l'ensemble des domaines d'arguments des prédicats des classes qu'elle regroupe. La relation sémantique qui unit la classe *vision active* aux sept sous-classes sémantiques est équivalente à la relation hyperonyme / hyponyme. Les sept sous-classes sémantiques incluent la forme verbale polysémique *regarder* spécifique de la classe *vision active*. De ce fait, dans le cas des emplois perceptifs, quand on est au niveau le plus bas de la hiérarchisation, *i.e.* au niveau des sous-classes de verbes, le domaine d'arguments est assez restreint. Il est spécifique de chaque sous-classe de verbes. Plus on monte, plus le domaine d'arguments est large, puisque pour les verbes on retrouve tous les arguments des niveaux inférieurs dans le *regarder* général, forme prototypique de la classe *vision active*. Le fonctionnement est inversé pour les arguments : plus on monte dans la hiérarchie, plus les prédicats verbaux sont précis, puisque nous sommes dans un système d'intersection. La forme polysémique *regarder* hérite de l'ensemble des arguments des sept sous-classes sémantiques⁸.

La forme verbale *regarder* correspond à l'hyperonyme de la classe *vision active*. Son domaine d'arguments équivaut à l'ensemble des domaines d'arguments des verbes des sous-classes. La forme *regarder* peut donc se retrouver à l'intérieur de chaque sous-classe sémantique, du fait de sa grande polysémie. L'hyperonyme a toujours un sens sous-spécifié. Les sept sous-classes sont incluses dans la classe *vision*

⁸ Dans la figure à la page 84, les verbes en gras sont les verbes prototypiques de la sous-classe.



active. Les notions utilisées (troponymie ; verbe prototypique / périphérique, hyperonyme / hyponyme) permettent donc d'établir trois types de relations lexicales : articulation interne de la sous-classe *CR de perception visuelle active* ; articulation entre les sept sous-classes sémantiques ; articulation interne de la classe *vision active*. Dans la partie suivante, nous analysons ces relations à partir des propriétés linguistiques. En effet, la véritable justification des sous-classes de verbes sont les propriétés linguistiques auxquelles elles doivent leur validité.

4. Propriétés linguistiques des sous-classes sémantiques

Les trois types de relations lexicales présentées dans la section précédente montrent comment les différents verbes de *vision active* se répartissent dans une sous-classe et quelle est l'articulation entre les sous-classes. Cependant, seule l'alliance de la syntaxe et de la sémantique permet la validation de la classification des verbes. Pour cela, nous avons élaboré une grille d'analyse constituée de cinq catégories générales de propriétés linguistiques (Grezka, 2006a, 2006b, 2009) : propriétés configurationnelles, sémantiques, combinatoires, syntaxiques et morphologiques. Ces propriétés permettent de décrire systématiquement les verbes recensés et de les classer sur la base de leurs propriétés communes.

Dans cette partie, nous complétons la description des sous-classes sémantiques en les caractérisant à l'aide de quelques propriétés linguistiques : d'une part, les propriétés communes à tous les verbes indépendamment de leur appartenance à une sous-classe donnée, pour justifier linguistiquement leur regroupement dans la classe *vision active* ; d'autre part, les propriétés spécifiques à chaque sous-classe

sémantique. Nous ne raisonnons donc pas en termes d'emplois mais en termes de classes.

4.1. Propriétés communes

La justification des sept sous-classes ou de la classe *vision active* ne résulte pas des différentes appellations auxquelles elles sont associées, mais procède de propriétés syntactico-sémantiques. Les propriétés prises en compte pour la description des données linguistiques sont suffisamment variées pour fournir une classification des verbes qui permet de modéliser la langue. Entre autres, les propriétés sémantiques, combinatoires et syntaxiques permettent de justifier le rattachement des sept sous-classes à la classe *vision active*⁹. Nous énonçons brièvement quelques-unes de ces propriétés.

Propriétés sémantiques

Sémantiquement, pour l'ensemble des sept sous-classes, le procès est intentionnel (compatibilité, en particulier, avec les adverbes de volonté, *consciemment, délibérément, intentionnellement...* et les adverbes exprimant la qualité d'attention, *avec attention, avec insistance, avec précision, avec soin, attentivement, distraitemment...*¹⁰) et appartient à la catégorie des verbes d'action puisque les verbes acceptent la reprise en *faire* et en *cela s'est passé ADVtps* :

Léa a (consulté + lu + regardé_v) les annonces
 → *Léa a (consulté + lu + regardé_v) les annonces.*
(Elle le fait souvent + cela s'est passé hier)

Les similitudes sémantiques entre les sept sous-classes se retrouvent également au niveau de l'aspect inhérent (il est constitutif de la valeur sémantique des verbes, autrement dit, il leur est intrinsèque). Les verbes des sept sous-classes correspondent à un procès duratif non borné. La fin n'est pas spécifiée par le sens des verbes : l'intervalle de temps n'est pas borné à droite. La justification de l'aspect résulte de la compatibilité des prédicats avec les expressions *pendant Ntps*, *arrêter de* et à *ce moment-là* et de son incompatibilité avec *en Ntps*, comme ici avec les verbes de *spectacle* :

⁹ Pour la clarté de la démonstration, nous ne prenons en compte à chaque fois qu'une sous-classe pour illustrer les propriétés. Les différents verbes de la sous-classe figurent entre parenthèses : le verbe prototypique de la sous-classe est toujours en début de parenthèses.

¹⁰ Les adverbes de manière modifient le déroulement d'un procès avec des verbes qui impliquent un contrôle du sujet sur l'objet direct. On trouve également des adverbes comme *de près, à deux fois*, etc.

Léa a (assisté au + suivi + regardé₃) le match
*(E + pendant une heure + *en une heure)*
Léa a arrêté de (assister à + suivre + regarder₃) le match
Léa a (assisté au + suivi + regardé₃) le match à ce moment-là

Le procès n'est pas arrivé à son terme naturel. Il est pris dans son déroulement et est perçu comme indéfini et prolongeable, à moins qu'un événement extérieur ne vienne l'interrompre. L'expression *en Ntps* implique un procès à la fois duratif et borné, alors que les verbes impliquent eux un procès duratif et non borné. Il y a donc une incompatibilité sémantique. C'est pourquoi on ne peut pas dire **Léa a mis une heure avant de (assister à + suivre + regarder₃) le match*¹¹. Alors que *en Ntps* implique le franchissement d'un seuil, l'expression *pendant Ntps* implique quant à elle un déroulement qui fait abstraction de tout seuil susceptible d'être atteint ou franchi. Il s'ensuit sa compatibilité avec les verbes.

Propriétés combinatoires

Les propriétés sémantiques des sous-classes expliquent en partie les différentes combinaisons possibles avec les verbes¹². L'aspect contextuel est principalement pris en charge par des unités linguistiques qui caractérisent les verbes en termes de propriétés combinatoires : ce sont les marqueurs aspectuels. Ces unités linguistiques sont porteuses de valeurs conventionnelles. Les marqueurs aspectuels se combinent avec les verbes qui relèvent de la signification grammaticale.

Les verbes sont ici compatibles avec l'ensemble des marqueurs aspectuels : l'intervalle de temps relatif au procès est segmentable. Les verbes acceptent les marqueurs inchoatifs (*commencer à, se mettre à*), continuatifs (*continuer de, toujours*), progressifs (*être en train de*) et terminatifs (*finir de, terminer de*), comme ci-dessous avec les verbes de *lecture* :

Léa a commencé à (lire + consulter + regarder₄) les annonces
Léa (a continué de + a fini de) (lire + consulter + regarder₄) les annonces

¹¹ On peut toutefois considérer que dans certains cas, la phrase peut être acceptée. Elle pourrait être paraphrasée de la manière suivante : *Il a fallu à Léa cinq minutes pour regarder le match*. L'évaluation temporelle peut se référer aussi bien à la période temporelle qui précède le déclenchement de l'événement, à la phrase préparatoire du procès (*Il a fallu cinq minutes avant que Léa se mette à regarder le match*) qu'à l'acte lui-même de regarder (*Léa a regardé le match de foot en cinq minutes car elle était pressée*). L'action est donc durative puisqu'il y a une période de temps qui s'écoule mais bornée puisqu'elle a fini de regarder le match. Un verbe interprété spontanément comme se référant à un procès non borné peut sous l'effet du contexte être interprété comme borné sans pour autant changer de forme. Mais intrinsèquement le procès est non borné.

¹² La combinatoire consiste à décrire les associations possibles des constituants sur l'axe syntagmatique. Ces associations sont de deux types : soit les unités linguistiques se combinent avec les verbes qui relèvent de la signification grammaticale, soit elles relèvent de la signification lexicale (Blanco, Buvet, 2004).

Léa est en train de (lire + consulter + regarder₄) les annonces

Le procès étant duratif, il peut donc être saisi à différents stades de sa réalisation, du début du procès à son terme final. Les résultats obtenus sont liés notamment à la possibilité d'imaginer une durée du procès perceptif et d'y distinguer des parties (début, fin...).

Les verbes sont également compatibles avec les marqueurs de l'itération (*souvent, quelquefois, parfois, rarement, toutes les semaines, tous les mois...*):

Léa (regarde₄ + lit + consulte) les annonces (régulièrement + tous les jours)

Le procès peut se répéter plus ou moins régulièrement. Les marqueurs aspectuels contribuent donc à une meilleure description des verbes puisque, d'une part, ils corroborent les autres propriétés qui justifient le regroupement sémantique des prédicats dans la classe *vision active*, d'autre part, ils font état de distinctions avec les autres classes, entre autres, les verbes de *vision passive*. Dans le cadre de la perception, on rencontre de nombreuses séquences mettant en jeu soit l'organe sensoriel nécessaire à la perception, soit un instrument spécifique à la perception. Les verbes des sept sous-classes ont une combinatoire en relation avec la signification lexicale. Ils acceptent les séquences adverbiales du type **Prép N <organe sensoriel>** et **Prép N <instrument de perception>** relatives au sens visuel. Ce n'est pas percevoir par le sens de la vue, mais c'est chercher à percevoir, à connaître quelque chose par le sens de la vue. Pour ce qui est de la séquence **Prép N <organe sensoriel>**, on trouve en général *du coin de l'œil, d'un œil attentif, de tous ses yeux...* :

Léa (lit + regarde₄) les annonces (E + du coin de l'œil + d'un œil attentif)

Les séquences adverbiales du type *de l'œil droit, des deux yeux, à l'œil nu...* sont moins acceptables puisqu'elles sont en principe en corrélation avec un procès non intentionnel (du type *voir*) et mettent l'accent sur l'idée de capacité physiologique :

Léa (regarde₄ + lit) les annonces (E + ?de l'œil droit + ?des deux yeux)

Léa voit bien (E + de l'œil droit + des deux yeux)

Pour la séquence **Prép N <instrument de perception>**, on trouve entre autres *au / avec un télescope, une lorgnette, dans une lunette, au microscope, au travers d'une grosse loupe...* :

Léa (regarde₁ + contemple) le ciel (E + avec ses jumelles)

Les séquences adverbiales indiquent le moyen de l'action. Il est, par contre, plus rare de trouver dans ces séquences des substantifs appartenant à la classe

instrument de correction (lunette, lentilles...), comme c'est le cas pour les verbes de *vision passive (Luc voit mal sans ses lunettes)*. Ils sont moins appropriés aux différents procès :

Léa (regarde₁ + contemple) le ciel (?avec ses lunettes de vue + ?avec ses lentilles)

Les substantifs de la classe *instrument d'observation* sont en général appropriés à des types d'action et à des types d'objet de perception. Par ailleurs, la perception étant intentionnelle, les verbes refusent les adverbes relatifs à l'acuité (*bien, mal ; double, trouble ; clairement...*). Ces adverbes sont propres à la perception passive, ils apportent à l'énoncé une information supplémentaire sur la finesse, la sensibilité extrême dans la perception de l'objet par le sujet :

*Léa (regarde₄ + lit) (E + *parfaitement) les annonces*

Les verbes ne peuvent pas être employés pour parler d'acuité ou de capacité visuelle. On trouve cependant des adverbes du type *bien, mal...* pour décrire la manière dont le sujet porte son attention sur l'objet. Ces adverbes ne sont pas rattachés à l'acuité mais à la manière de regarder : *regarde bien le ciel, tu y verras l'étoile du Berger, c'est-à-dire regarde (attentivement + correctement) le ciel, tu y verras l'étoile du Berger*. La compatibilité de *attentivement* avec *regarder* découle de son caractère duratif. L'adverbe se combine exclusivement avec des verbes qui dénotent des procès se déroulant pendant une certaine durée.

Propriétés syntaxiques

Les verbes de ces sous-classes présentent de nombreuses similitudes au niveau des propriétés syntaxiques, notamment en ce qui concerne la négation. La forme négative constitue un test révélateur sur le plan de la modalité, et par la même de la différence sémantique entre les verbes *voir* (« ne pas pouvoir ») et *regarder* (« ne pas vouloir »). La négation renvoie à des valeurs bien différenciées dans chacun des deux cas (Franckel, Lebaud, 1990). Pour les sept sous-classes, la négation implique que le sujet du procès s'efforce de ne pas regarder ou ne veut pas regarder :

Le professeur (lit + regarde₄) ton texte
 → *Le professeur ne (lit + regarde₄) pas ton texte*
 = *Le professeur ne veut pas (lire + regarder₄) ton texte*

Il est difficile de trouver un contexte dans lequel les verbes des sous-classes sémantiques puissent signifier « *Le professeur ne (parvient + peut) pas (à) (lire + regarder₄) ton texte* ». Si le sujet ne porte pas les yeux sur quelque chose, c'est

qu'il en a décidé ainsi. Ce phénomène se retrouve également avec la deuxième personne :

Tu ne (lis + regardes_v) pas ce texte !

L'énoncé peut avoir dans l'une de ses interprétations un sens proche de *Je t'interdis de (lire + regarder_v) ce texte*. Les propriétés sémantiques des verbes des sept sous-classes sont proches de la valeur de l'impératif, qui implique une visée. La négation met en avant ces caractéristiques : *ne regarde pas* suppose la possibilité de regarder ou non. On retrouve ces mêmes interprétations de la négation lorsque l'on dit :

Le professeur n'a pas (lu + regardé_v) tout ton texte

Les énoncés tendent à s'interpréter comme « abandonner avant la fin » et non comme :

**Le professeur n'a pas pu (lire + regarder_v) tout ton texte*

Ces quelques critères justifient la place centrale du contrôle et donc de l'intentionnalité dans les verbes des sept sous-classes sémantiques. La négation implique la volonté et non la possibilité. *Ne pas diriger ses yeux sur quelque chose* implique donc la modalité de *ne pas vouloir* et non de *ne pas pouvoir* (Grezka, 2014).

4.2. Propriétés spécifiques

Les sept sous-classes ont de nombreuses propriétés sémantiques et syntaxiques communes. Le procès est perceptif de type intentionnel, duratif non borné et met en jeu l'organe de la vue. Ces similitudes linguistiques justifient le regroupement des sous-classes dans la classe *vision active*. Les différences entre les sous-classes de verbes sont très limitées et portent essentiellement sur la nature du complément. En effet, si tous les emplois ont comme premier argument un humain, ils se distinguent généralement par leur deuxième argument. Cette contrainte sur le complément permet de distinguer les différentes sous-classes de verbes entre elles. La nature du complément amène à une modification de la valeur sémantique des verbes, tout en gardant une base commune, le sème « perception visuelle intentionnelle ». L'analyse des relations sémantiques a montré que la sous-classe *CR de perception visuelle active* se comportait différemment des six autres sous-classes. Ces différences sémantiques se retrouvent de ce fait au niveau des propriétés linguistiques. Cette sous-classe est en effet la seule qui soit étroitement liée au sens

de la vue. Les autres sous-classes n'impliquent pas un simple acte perceptif mais une action particulière, qui va permettre de connaître quelque chose par le sens de la vue. Contrairement aux verbes de *CR de perception visuelle active*, il y a une distinction pour ces verbes entre l'objet de la perception et l'information qu'il fournit et que l'on consulte. L'action sollicite ici le caractère informatif de l'objet. Une action supplémentaire est ajoutée à l'acte perceptif. Ce ne sont pas des verbes de perception visuelle à proprement parler, mais des verbes qui impliquent le sens visuel pour que l'action ait lieu. Ils ont une composante sémantique relative à la perception visuelle et une autre relative au but de l'action et à l'objet du procès. Parmi les verbes de *vision active*, on distingue les verbes dont l'action est orientée vers l'objet et qui n'impliquent pas un caractère informatif (*CR de perception visuelle active*) et les verbes dont l'action est orientée vers l'information apportée par l'objet (*indication, spectacle, lecture, recherche, surveillance visuelle et examen visuel*). L'acte perceptif engendre des actions particulières en rapport avec le sens de la vue. Pour illustrer ces propos, nous étudions ici les propriétés spécifiques aux sous-classes *CR de perception visuelle active* et *spectacle*.

4.2.1. Propriétés des verbes de *CR de perception visuelle active*

Propriétés configurationnelles

Les verbes de cette sous-classe s'inscrivent dans une construction transitive. Ils nécessitent la présence d'au moins deux arguments. Ils ont un argument en position sujet, *i.e.* l'individu qui perçoit et un argument en position de complément, *i.e.* l'objet perçu :

*Léa (regarde_i + contemple)(*E + le paysage)*

Le complément est qualifié d'essentiel puisque sa suppression rend la phrase inacceptable. Le sens des verbes exige que le complément d'objet soit réalisé ou spécifié, au moins sous une forme minimale. Ils impliquent toujours quelque chose à percevoir. Les verbes peuvent être employés dans certains contextes sans complément d'objet explicite mais uniquement dans un cas bien précis : l'objet doit être contextuellement restituable, par exemple, dans une conversation (*Regarde (ce que je te montre)*). L'ellipse du complément est également possible quand il s'agit d'opposer *regarder* à *voir* ou à un autre verbe (*Léa regarde mais ne voit pas Luc*). Les verbes de *CR de perception visuelle active* acceptent un grand nombre de compléments étant donné que le sens de la vue permet de percevoir énormément de choses. Le sens visuel est perçu comme le plus distant de tous les sens : il n'exige aucun contact véritablement direct de l'objet avec l'organe. L'objet peut être loin comme près, le sujet peut toujours le percevoir, avec plus ou moins de difficultés. De ce fait, n'ayant pas de contrainte de proximité par rapport aux autres sens (com-

me le toucher et le goût), le sujet peut donc percevoir énormément de choses. Il peut voir tout objet qui a pour propriété d'être visible. Les compléments doivent pouvoir être qualifiés à l'aide des prédicats adjectivaux de sensation visuelle : présence / absence de sensation visuelle (*visible, invisible...*), luminosité (*clair, sombre...*), transparence (*transparent, opaque...*), éclat (*mat, éclatant...*), forme (*plat, rond...*) et couleur (*rouge, vert...*) :

Je regarde les montagnes → *Les montagnes sont (visibles + blanches + pointues)*

Propriétés combinatoires

Les verbes de cette sous-classe sont compatibles avec un grand nombre de séquences adverbiales. Elles se rencontrent cependant plus régulièrement avec le verbe *regarder*₁. Son sens étant plus neutre que les autres verbes de la sous-classe, il accepte une plus grande variété de séquences adverbiales. Les verbes troponymiques de la sous-classe sont en général difficilement employés avec les adverbes de manière car ils deviennent redondants. Ce sont des variantes stylistiques de *regarder*₁. Le verbe *regarder*₁ est donc compatible avec des adverbes ou séquences adverbiales qui indiquent la manière de regarder du sujet. Ils peuvent évoquer une manière d'être ou un état d'esprit : *regarder avec dégoût, envie, douceur, haine, inquiétude, pitié, stupeur* ; *regarder durement, méchamment* ; *regarder d'un air entendu, anxieux, narquois,...* (*Léa regardait la tempête avec inquiétude*). La séquence adverbiale peut comporter le mot *œil / yeux* ou *regard* suivi d'un adjectif : *regarder d'un œil étonné, indigné, mauvais, sévère* ; *regarder avec des yeux féroces, hagards, méfiants, stupides, tristes...* Par exemple, *Léa me regardait d'un œil mauvais*. Beaucoup de séquences adverbiales évoquent également la direction du regard¹³. Le plus souvent cette manière de regarder dans une direction prend une signification morale. L'action est faite dans un but particulier. Le regard révèle un état d'esprit, un comportement. Il y a donc un sens codé dans la manière d'agir :

Léa regardait la voiture du coin de l'œil
Léa lorgnait un gâteau du coin de l'œil

Certaines de ces séquences se retrouvent dans le sens même des verbes troponymiques, comme *reluquer, zieuter...* pour *regarder du coin de l'œil*, d'où l'impossibilité de les associer à ces verbes. On relève également des séquences adverbiales qui indiquent ce que l'on regarde dans une personne : *regarder qqn aux lèvres, aux yeux, au visage, au corsage, aux mains...* Les séquences adverbiales de nature

¹³ *Regarder en face, (droit) dans les yeux, dans le blanc des yeux, jusqu'au fond des yeux...* ; *regarder de biais, de côté, obliquement, du coin de l'œil, à la dérobée...*, *regarder en dessous...* ; *regarder de travers...*

directionnelle conceptualisent *regarder*₁ comme la projection du regard vers une cible. Cette conceptualisation se retrouve également dans la définition du verbe dans la plupart des dictionnaires : « diriger, fixer les yeux sur quelque chose, sur quelqu'un, sur un spectacle » (TLFI). La métaphore de la projection du regard vers une cible explique donc la grande variété de ces séquences directionnelles (phénomène qui n'apparaît pas avec l'autre verbe de perception visuelle *voir* ou avec le verbe de perception auditive *écouter* qui est pourtant actif). Le choix d'un élément directionnel après le verbe permet de caractériser plus précisément l'orientation ou le cheminement du regard (Jackendoff, 1983) plutôt que la cible. Ce qui explique également le fait que les verbes, en particulier *regarder*₁, puissent se construire simplement avec une séquence adverbiale (*Léa regardait par terre*). Les séquences adverbiales de nature directionnelle peuvent désigner un lieu (*regarder au loin, à terre, à l'horizon, dans l'escalier, sur, vers, du côté de...*), une ouverture ou un obstacle (*regarder à / par la fenêtre, au travers de la vitre, par une fente du mur, par-dessus le mur...*), la direction du regard (*regarder de droite à gauche, droit devant soi...*).

4.2.2. Propriétés des verbes de spectacle

Les verbes de spectacle sont contraints quant à la nature de leur complément. Il s'agit d'un événement visible en rapport avec toute forme de spectacle (match, manifestation, pièce de théâtre...) :

Léa a (assisté à + suivi + regardé) le match de tennis

Le sujet du procès est spectateur de l'événement visuel. Il peut également être téléspectateur : les noms en position complément sont alors, soit des événements du type *film, émission, feuilleton...* soit des concrets-événements du type *télévision, télé...* Dans ce cas, il s'agit d'un emploi métonymique :

Léa a regardé un film hier soir
Léa a regardé la télévision toute la nuit

Le contenant (*télévision*) en tant que support de l'événement désigne le contenu, c'est-à-dire le programme, l'événement visuel. Le complément *télévision* ne s'interprète donc pas comme un objet *concret*. Si c'est le cas, le verbe *regarder* appartient par contre à la sous-classe *CR de perception visuelle active* :

Léa a regardé (la télévision + la table + les étoiles) hier soir

Il s'agit alors de l'emploi *regarder*₁ :

N0 : hum V. de CR de percept. visuelle active N1 : inc <support>

Léa a regardé dans le magasin la télévision qu'elle voulait acheter

Le verbe *regarder*₁ désigne l'action de porter son regard sur l'appareil en tant qu'objet matériel. Le contenant et le contenu peuvent se distinguer par la construction suivante qui comporte un complément circonstanciel de lieu :

N0 : hum regarder₃ N1 : évé <spect. audio-visuel> (à, sur) N2 : inc <support>

Léa a regardé le match de tennis à la télévision

Les substantifs désignant le contenu se manifestent en position **N1**, alors que les substantifs désignant le contenant se manifestent en position **N2**. Mais les substantifs qui désignent le contenant sont susceptibles d'être en position **N1** comme en position **N2** (*Léa a regardé la télévision*). Ce qui donne lieu à métonymie. Par contre, les substantifs désignant le contenu ne sont acceptables qu'en position **N1**.

Les autres verbes de la sous-classe ne fonctionnent pas avec le complément *concret-événement* du type *télévision, télé, tv, téléche* (fam.)... : *Léa a (*vu + *assisté à + *suivit + *visionné) la télévision toute la nuit*. Seul le verbe *regarder*₃ convient puisque c'est d'une activité dont il s'agit. *Regarder la télévision* est une expression semi-figée¹⁴. Le déterminant a un caractère générique d'où son incompatibilité avec les autres verbes de la sous-classe. Par contre, quand le complément est concret, ce dernier accepte aussi bien les articles définis qu'indéfinis. C'est une expression libre :

Léa a regardé (la + une) (télévision + table + robe) dans le catalogue

Cette interprétation de *télévision* en tant que support est cependant moins fréquente. La première interprétation de *regarder* en tant que contenant est bien plus naturelle en l'absence d'autres informations. Le sens de *regarder* dépend de celui de *télévision*.

Le verbe *assister à*, prototype de la sous-classe *spectacle*, a un champ sémantique plus limité puisqu'il refuse les compléments de la classe d'objets <spectacle audio-visuel> (*film, feuilleton*...). Ses compléments sont obligatoirement des substantifs en relation avec un spectacle ou une cérémonie :

¹⁴ Igor Mel'cuk (1992) considère *regarder la télévision* comme une collocation. Cette collocation correspond à une fonction lexicale : $Real_3(télévision) = regarder$. Une collocation est une expression semi-figée qui est constituée d'une base que le locuteur choisit librement en fonction de son sens (*télévision*) et d'un collocatif (*regarder*) choisi pour exprimer un sens donné en fonction de la base, c'est-à-dire de façon contrainte.

J'ai assisté au (match de foot + spectacle)

**J'ai assisté au (film + feuilleton)*

Le sujet du verbe *assister à* doit être physiquement présent lors du déroulement de l'événement en qualité de spectateur et non en qualité de téléspectateur, ce qui justifie la restriction sémantique portant sur le complément. C'est pourquoi il est possible de dire : *J'ai assisté à la projection du film*. Le substantif *projection* appartient à la classe <spectacle, manifestation>, de la même manière que *match de foot*, alors que *film* appartient à la classe <spectacle audio-visuel>. Certains de ces substantifs peuvent appartenir aux deux classes d'objets : *match de foot* appartient en fonction du contexte soit à la classe <spectacle, manifestation>, soit à la classe <spectacle audio-visuel>. De ce fait, le substantif est compatible avec le verbe *assister à*.

Enfin, les verbes de *spectacle* sont passivables sous certaines conditions (ce sont les seuls à accepter le passif dans le cadre de la *vision active*). Le complément du verbe doit, à la forme passive, être accompagné d'un complément d'agent impliquant un grand nombre ou d'un adverbe quantifieur :

Plus d'un million de personnes ont (regardé + suivi + vu) l'émission télévisée
 → *L'émission télévisée a été (regardée + suivie + vue) par plus d'un million de personnes*

Ce qui ressort de l'énoncé, c'est l'importance que doit prendre l'action d'être regardée pour l'objet (*émission télévisée*). L'objet doit faire l'objet d'une action (être regardé) qui implique un grand nombre de téléspectateurs. La forme passive est difficile si le complément d'agent est singulier :

? L'émission télévisée a été (regardée + suivie + vue) par Léa

La phrase est plus acceptable si l'on introduit l'adverbe *même* puisqu'il introduit *Léa* et, implicitement, d'autres personnes (*L'émission télévisée a été (regardée + suivie + vue) même par Léa*).

Les verbes de *spectacle* à la forme passive, ne font pas appel aux mêmes prépositions que la grande majorité des verbes de *perception* qui utilisent les deux prépositions classiques propres à l'agent du passif *par* et *de* (Schapira, 1986 : 153—172). Les verbes de *spectacle* ne manifestent pas les mêmes comportements. Ils admettent difficilement la préposition *de* :

Le témoin a exigé d'être vu (par les + des) journalistes

L'émission de télévision est regardée (par + ?de) pas mal de gens

La non-agentivité n'entraîne pas forcément la préposition *de*, par contre l'agentivité est liée, semble-t-il, de préférence à *par* (Gaatone, 1998).

5. Conclusion

L'analyse des sept sous-classes sémantiques montre comment les sous-classes s'articulent entre elles. Elles s'inscrivent dans un système relationnel assez complexe qui se traduit par trois types d'articulation : (i) articulation interne de la sous-classe *CR de perception visuelle active*, (ii) articulation entre les sept sous-classes sémantiques, (iii) articulation interne de la classe vision active. Ces relations lexicales montrent comment les différents verbes de *vision active* se répartissent au sein d'une sous-classe et quelle est l'articulation entre les sous-classes. Ainsi :

- une sous-classe sémantique a un verbe prototypique et des verbes périphériques,
- un verbe prototypique peut devenir lui-même périphérique dans une autre sous-classe sémantique,
- la définition des classes de prédicats est fondée sur un principe d'union et non d'intersection,
- l'hyperonyme d'une classe est un prédicat dont le domaine d'arguments équivaut à l'ensemble des domaines d'arguments des prédicats des sous-classes qu'elle regroupe,
- l'hyperonyme a toujours un sens sous-spécifié.

Les propriétés linguistiques permettent de justifier la classification ainsi que les articulations. La classification des verbes n'est valide qu'en alliant syntaxe et sémantique. Les sous-classes sémantiques sont donc un outil essentiel et efficace pour rendre compte des particularités des verbes. Les verbes d'une même sous-classe doivent avoir les mêmes propriétés linguistiques. Si les verbes des sous-classes apparaissent sémantiquement très proches, il est cependant impossible de substituer les verbes d'une sous-classe à une autre. Dans l'exemple ci-dessous, les verbes de *spectacle* sont impossibles dans un contexte propre aux verbes d'*indication* :

Léa consulta l'heure à sa montre. Il était midi

→ **Léa (assista + suivit) l'heure à sa montre. Il était midi*

La confrontation des verbes des deux sous-classes révèle leur caractère distinctif, d'où l'impossibilité de substitution. Les marqueurs co-textuels bloquent la substitution, étant donné qu'ils participent à la construction du sens en interaction avec l'ensemble des propriétés syntactico-sémantiques du verbe. Seul le verbe *regarder* est possible puisqu'il correspond à la forme polysémique de la classe *vision active*.

Ces nuances sémantiques sont importantes dans le cadre d'une approche comparative. La comparaison avec une autre langue comme l'anglais permet de rendre compte de l'insaisissable nuance synonymique observée à l'intérieur de la langue donnée. Les classes sémantiques d'arguments permettent de mettre en évidence les

différentes significations d'un verbe polysémique et de déterminer à laquelle des significations d'un verbe on a affaire dans un texte donné. Par exemple, l'équivalent anglais de *regarder la télé* serait *watch TV* et non pas **look at (the) TV* (on remarquera notamment la disparition de l'article)¹⁵. La nature des arguments, définie à l'aide des sous-classes sémantiques, détermine le sens d'un verbe. On ne traduira pas de la même manière en anglais *regarder la télévision (to watch)* et *regarder un ouvrage (to look through)*. Les synonymes et les traductions que l'on peut donner du verbe *regarder* établissent clairement qu'on ne peut parler d'un verbe *regarder* unique.

Références

- Blanco Xavier, Buvet Pierre-André, 2004 : « Verbes supports et significations grammaticales. Implications pour la traduction espagnol-français ». *Lingvisticae Investigatio-nes*, **27**, 327—342.
- Desclés Jean-Pierre, 1985 : « Langage naturel et intelligence artificielle : à propos du concept ». *Méthodologie, informatique, philosophie*, **2**, 65—101.
- Desclés Jean-Pierre, 1987 : « Réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs ». *Langages*, **87**, 55—78.
- Fellbaum Christiane, 1990 : "English Verbs as Semantic Net". *International Journal of Lexicography*, **3**, 278—301.
- Fellbaum Christiane, 1998 : "A Semantic Network of English Verbs". In: Christiane Fellbaum, ed.: *WordNet: An electronic Lexical Database, Language, Speech and Communication*. Cambridge: The MIT Press, 69—104.
- Franckel Jean-Jacques, Lebaud Daniel, 1990 : *Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Paris : Ophrys.
- Gaatone David, 1998 : *Le passif en français*. Paris : Duculot.
- Grezka Aude, 2006a : *Les prédicats de perception. Traitement de la polysémie. (Les sens des sens)*. Université Paris 13. Thèse de doctorat en Sciences du Langage.
- Grezka Aude, 2006b : « Études du lexique de la perception : bilan et perspectives ». *Suvremena Lingvistika*, **61**, 45—67.
- Grezka Aude, 2009 : *La polysémie des verbes de perception visuelle*. Paris : L'Harmattan.
- Grezka Aude, 2015 : « Localisation et modalité ». *Synergies Tunisie*, 4 : Ben Amor Ben Hamida T., éd. : *Approches linguistiques : les locatifs*. [France — Tunisie : Gerflint], 1323.

¹⁵ À ce sujet Philippe Miller (2003 : 123) signale que « cette impossibilité s'explique aisément par les propriétés ontologiques de la métaphore conceptuelle qui sous-tend *look*. En effet, un faisceau qui balaie peut conduire à la perception d'une entité, mais ne permet pas d'appréhender un procès qui évolue dans le temps. Une stratégie perceptive plus globale est nécessaire pour cela, comme celle caractérisée par *watch* ».

- Gross Gaston, 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15—30.
- Gross Gaston, 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ». *La Tribune des Industries de la Langue et de l'Information électronique*, **17-18-19**, 16—19.
- Jackendoff Ray, 1983: *Semantics and Cognition*. Cambridge: The MIT Press.
- Kleiber Georges, 1994 : *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Le Pesant Denis, 1998 : « Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition des relations lexicales ». *Langages*, **131**, 115—124.
- Le Pesant Denis, Mathieu-Colas Michel, 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131**, 6—33.
- Mel'cuk Igor, 1992 : *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain. Recherche lexico-sémantique III*. Montréal, Paris : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Miller George Armitage, ed., 1990: "WordNet: An On-Line Lexical Database". *International Journal of Lexicography*, **3** [Oxford, OUP].
- Miller Philippe, 2003 : « La complémentation directe et indirecte des verbes de perception en anglais ». In : Jean Pauchard, éd. : *Les prépositions dans la rection verbale (domaine anglais)*. Reims : Presses Universitaires de Reims, 115—135.
- Mortureux Marie-Françoise, Petiot Georges, 1990 : « Hypo-/hyponymie et stratégies discursives ». *Langages*, **98**, 115—128.
- Quillian Ross, 1968: "Semantic Memory". In: Marvin Minsky, ed.: *Semantic Information Processing*. Cambridge: MIT Press, 227—270.
- Rastier François, 1987 : *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- Schapira Charlotte, 1986 : « Le complément d'agent introduit par la préposition *de* ». *Linguisticae Investigationes*, **10**, 153—172.